

**Compte rendu du conseil municipal**  
**Séance du 15 septembre 2017**

Le conseil municipal s'est réuni le 15 septembre 2017 à 20 heures en séance ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier BERTHET, Maire

Etaient présents : BERTHET Olivier, BIANCHI Brigitte, NEYRET Virginie, RUDKIEWICZ Yoann, DEJEY Marie Thérèse, DEJEY Laurent, CLERC Daniel, MORELLE Olivier

Etaient absents : CLERC Gérard (pouvoir à Olivier BERTHET)

Virginie NEYRET est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 25 août 2017 est approuvé à l'unanimité.

Présence de :

Mr Jean Claude CROZE, maire de Brison Saint Innocent et Vice-Président de Grand Lac délégué à l'urbanisme, au foncier à l'habitat et à la communication.

Mme Alexandra VALETON, technicienne, représentant la société Epode  
Mme Hanane MAJID, technicienne à l'urbanisme à Grand Lac

Ajouts à l'ordre du jour en début de séance :

- attribution d'une prime de départ à la retraite à Mr Roland REMONDAT
- adhésion au CNAS pour les futurs agents retraités
- recrutement d'un animateur territorial
- liste des affouagistes et responsables
- acquisition propriété de Monsieur et Madame Jean Charmey

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de Chautagne : présentation des conclusions du diagnostic.**

Mme Alexandra VALETON, représentant la société Epode, appuyée par Mr CROZE et Mme MAJID, présente au conseil municipal les principales conclusions du diagnostic et des enjeux de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de la Chautagne.

Cette présentation est suivie d'un tour de table donnant la possibilité à chacun de faire part de ses questions, réflexions, interrogations.

Mr Yoann RUDKIEWICZ fait remarquer qu'en page 61 la disparition des agriculteurs (production laitière et autres) au fil de ces dernières années n'est pas mentionnée dans la liste des risques pour le territoire

Mme VALETON précise que cette liste est issue du sondage réalisé auprès de tous les élus de Chautagne et que seuls les points les plus souvent cités ont été énumérés dans le document.

Ce rapport sera disponible à la lecture de tous sur le site de grand Lac à partir du 21 septembre.

**Rappel** : Pour informer les habitants, un dossier de concertation est à votre disposition en mairie destiné à recueillir les observations du public tout au long de l'enquête publique jusqu'à l'arrêt du projet de PLUi. Il est en ligne sur le site internet de la commune.

### **Attribution d'une prime de départ à la retraite à Mr Roland REMONDAT , agent d'entretien communal**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'attribution de cette prime.

### **Adhésion au CNAS**

Le conseil municipal se prononce en faveur de l'adhésion au CNAS, Comité National d'Action Sociale, pour les futurs agents retraités

### **Recrutement d'un animateur territorial**

Pour vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, le conseil municipal décide la création d'un emploi de chargé(e) du développement territorial –sous contrat à temps complet à partir du 1er novembre 2017.

Grade : Animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe

Filière : Animation

Catégorie : B

Durée d'engagement : 1 an maximum renouvelable dans la limite de 2 ans maximum

L'agent se verra confier les missions suivantes :

- Gestion de la base de loisirs « Espace Sport et Nature du Fier »
- Conception de documents d'information
- Communication (mise à jour du site internet ,...)
- Promotion de la base de loisirs et de la commune
- Organisation d'événements
- Coordination entre les différents partenaires

Les candidatures sont à envoyer à Monsieur le Maire 73310-MOTZ, par voie postale ou par courriel :

[adjoints@motz.fr](mailto:adjoints@motz.fr) avant le 8 octobre 2017

[www.mairie-motz.fr](http://www.mairie-motz.fr)

### **Coupes affouagères**

Les inscriptions étant achevées depuis le 1 septembre 2017, quatre affouagistes sont définitivement inscrits

Le conseil municipal confirme donc la nomination à la charge de garants de Messieurs Maurice Laloy et Laurent Dejeu

### **Acquisition de la propriété de Monsieur et Madame Jean Charmey**

Après accord de Monsieur et Madame Jean Charmey, le Conseil municipal décide d'acquérir leur propriété, au Chef-Lieu, pour un coût de 160 000 € et charge Monsieur le maire de signer tout document nécessaire à cette opération

#### **Concours Photo Grand Lac du 25/09 au 15/11**

4 THÈMES

##### **o Mon paysage au quotidien**

A travers le PLUi il est possible de protéger et d'accompagner l'évolution des patrimoines et des paysages. Lesquels devons-nous ensemble protéger, valoriser, et transmettre aux futures générations ?

##### **o Habiter Grand Lac aujourd'hui : la densité... toute une idée !**

Dans le PLUi la question de la densité est au coeur du débat. Quelle(s) forme(s) d'habitat répondent efficacement aux besoins des habitants et s'intègrent le mieux à notre environnement ?

##### **o AgricultureS : culture des villes, culture des champs**

Le PLUi joue un rôle important dans la protection des terres agricoles. L'agriculture est l'une de nos priorités. Quelle image symbolise le mieux l'agriculture Grand Lac et la contribution des agriculteurs à notre qualité de vie?

##### **o Se déplacer : traverser le territoire**

Le PLUi est l'occasion de repenser nos modes de déplacements, de prévoir des nouvelles liaisons, d'en améliorer d'autres... Quels parcours aimez-vous emprunter ? Quelles barrières souhaiteriez-vous franchir... ?

Règlement et inscription sur [www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)

Un tirage des photographies et un prix seront remis aux gagnants